



Assemblée générale

Distr. générale
5 juillet 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 122 de l'ordre du jour

Renforcement du système des Nations Unies

Lettre datée du 5 juillet 2024, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de vous écrire au nom de Singapour, qui anime les travaux du Groupe pour la gouvernance mondiale, un regroupement de 30 pays de petite taille et de taille moyenne. Créé en 2009 pour promouvoir les échanges entre l'Organisation des Nations Unies et le Groupe des Vingt et, plus largement, améliorer la gouvernance mondiale, le Groupe pour la gouvernance mondiale aspire également à renforcer le caractère inclusif des documents issus du Groupe des Vingt et à faciliter une plus grande coordination entre les membres et les non-membres de ce dernier afin de promouvoir l'adoption de mesures collectives visant à faire face aux difficultés qui nous concernent tous.

Non content de convoquer une réunion ministérielle annuelle avec les membres de la Troïka du Groupe des Vingt en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, le Groupe pour la gouvernance mondiale prépare également des documents officiels sur des questions qui préoccupent particulièrement la communauté internationale, dans le cadre de sa contribution aux activités du Groupe des Vingt. J'ai le plaisir de vous transmettre en annexe le document officiel que le Groupe pour la gouvernance mondiale a adressé cette année à la présidence du Groupe des Vingt en vue du sommet de celui-ci, qui se tiendra à Rio de Janeiro les 18 et 19 novembre 2024. Ce document est axé sur la question pressante de l'accès à l'eau potable dans le contexte des difficultés soulevées par les changements climatiques, ainsi que sur le rôle inestimable que jouent la coopération multilatérale et le renforcement des partenariats en vue de surmonter ces difficultés. Ce sujet étant très proche des priorités actuelles de l'Organisation, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 122 de l'ordre du jour.

Je me réjouis à la perspective de continuer à collaborer avec vous à New York en vue de trouver des solutions aux problèmes mondiaux que nous connaissons, notamment en promouvant des échanges accrus entre le Groupe pour la gouvernance mondiale, le Groupe des Vingt et l'ONU.

(Signé) Burhan Gafoor
L'Ambassadeur,
Représentant permanent



Annexe à la lettre datée du 5 juillet 2024 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Préserver l'accès à l'eau potable dans le contexte des changements climatiques : agir ensemble face aux enjeux liés à l'eau

Document officiel établi par le Groupe pour la gouvernance mondiale

Introduction

1. L'eau et l'assainissement sont liés aux trois dimensions du développement durable – sociale, économique et environnementale. Parce qu'elle permet de satisfaire aux besoins humains fondamentaux, l'eau est essentielle à la vie et favorise la prospérité. L'accès équitable à l'eau et à l'assainissement permet de promouvoir la santé publique, de lutter contre la pauvreté, de réduire les inégalités, d'améliorer le progrès économique, de favoriser la sécurité énergétique et alimentaire et de préserver l'intégrité de l'environnement. Cependant, plus de deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau potable propre et sûre. Cette situation est exacerbée par des phénomènes météorologiques sans précédent et de plus en plus extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations dues aux changements climatiques.

2. **La crise de l'eau revêt une dimension à la fois mondiale et locale.** Les pays du monde entier sont interconnectés par le cycle mondial de l'eau. Dans ce contexte, la coopération et la coordination internationales sont essentielles pour atteindre les objectifs mondiaux en matière d'eau, malgré l'intensité croissante des effets des changements climatiques. Il est nécessaire d'agir au niveau local pour donner suite à ces objectifs de portée mondiale.

3. Le Groupe pour la gouvernance mondiale salue l'engagement du Groupe des Vingt (G20) à préserver l'accès à l'eau potable dans le contexte des changements climatiques, dans le cadre des travaux du Groupe de travail du G20 sur le développement, qui met l'accent sur la réduction des inégalités, l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, et la coopération trilatérale. Les efforts et les investissements actuels dans ces domaines prioritaires doivent être intensifiés pour surmonter les contraintes en matière de ressources, tirer parti des technologies et maintenir l'infrastructure de l'eau.

Tirer parti de l'innovation et de la technologie pour surmonter les contraintes en matière de ressources

4. Étant donné que l'eau est une composante essentielle de tous les secteurs, le Groupe pour la gouvernance mondiale félicite le G20 d'avoir pris conscience de la nécessité absolue de protéger, de conserver, de restaurer et de financer les systèmes d'eau et les écosystèmes connexes afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter, tout en établissant des mesures de sauvegarde sociale et environnementale. Le Groupe pour la gouvernance mondiale souligne notamment que **les solutions durables visant à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter devraient accorder la priorité à la protection et à la restauration des écosystèmes liés à l'eau.** Elles devraient également tenir compte du rôle de l'eau et des écosystèmes liés à l'eau dans les efforts d'atténuation.

5. **Le Groupe pour la gouvernance mondiale souligne la nécessité de tirer parti de la technologie** pour accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau, compléter les initiatives de conservation de l'eau et améliorer la gestion des ressources en eau. Des solutions technologiques telles que des capteurs permettant de détecter et d'anticiper les fuites dans les canalisations peuvent permettre de réduire

les pertes de distribution et partant, d'accroître la disponibilité en eau potable. Nous devrions encourager l'utilisation de systèmes numériques novateurs pour obtenir des données et des informations actualisées sur l'utilisation de l'eau afin de cartographier plus précisément la demande en eau, les lacunes en matière de gestion et les difficultés d'accès à l'eau, de manière à permettre aux pays et aux régions d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions adaptées à leur contexte et de faire ainsi face à ces difficultés. Des investissements ciblés dans ces technologies et le renforcement des capacités seront nécessaires à tous les niveaux.

Renforcer les partenariats et les investissements ciblés pour développer, mettre en œuvre et pérenniser des solutions locales

6. Le Groupe pour la gouvernance mondiale invite le G20 à faciliter et à renforcer les partenariats entre les pays ainsi qu'entre les secteurs public et privé. Toutes les sources d'investissement, y compris les investissements publics, privés et multilatéraux, doivent être mobilisées pour assurer un accès durable à l'eau potable et soutenir les pays en développement, en particulier les plus vulnérables. Il sera primordial d'augmenter les financements et les investissements pour catalyser les secteurs de l'eau et de l'assainissement, notamment pour accélérer les transitions justes, combler le déficit de financement des infrastructures, tirer parti de la technologie et développer une économie numérique aux fins de la prestation de services d'approvisionnement en eau potable.

7. À l'heure actuelle, seuls trois pour cent du financement mondial de la lutte contre les changements climatiques sont alloués à l'eau. Les investissements du secteur privé dans le domaine de l'eau sont également restés largement marginaux au cours des dix dernières années. Le Groupe pour la gouvernance mondiale réaffirme le rôle essentiel que joue le G20 à l'appui des flux financiers mondiaux afin d'encourager les partenariats public-privé à co-investir à grande échelle dans la technologie, les compétences et l'infrastructure pour soutenir le développement durable dans la chaîne de valeur de l'eau. À cette fin, nous saluons l'engagement continu du G20 à financer des projets d'eau potable par le truchement des travaux du Groupe de travail du G20 sur la finance durable.

8. Le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques, ainsi que les actions de soutien en faveur de la collaboration et de l'innovation entre les pays et avec le secteur privé aux fins de l'élaboration de solutions durables et adaptées au contexte local, faciliteront la mise en commun des ressources, l'analyse des lacunes et l'anticipation des difficultés à venir. Le Groupe pour la planification mondiale appelle le Groupe de travail du G20 sur la finance durable à poursuivre ses efforts pour encourager la coopération technique internationale afin de mieux faire face à la pénurie d'eau potable, de mieux gérer cette ressource et d'en garantir l'accès dans les zones rurales.

Valoriser les précieuses ressources en eau

9. Il est essentiel de déterminer le juste prix de l'eau pour une utilisation efficace de cette ressource, ainsi que pour des raisons d'équité et d'inclusion. **Le prix de l'eau doit illustrer sa valeur économique et sa rareté.** Les recettes générées par les tarifs de l'eau peuvent être réinvesties dans le développement des réseaux d'eau, ainsi que dans l'entretien et la maintenance des infrastructures hydrologiques afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et la fiabilité de celle-ci. La tarification juste de l'eau, assortie de subventions ciblées pour les personnes vulnérables, est une approche équitable qui peut favoriser l'efficacité de la distribution et le financement durable du système hydrologique.

Garantir une coopération multilatérale solide à l'échelle mondiale

10. Le Groupe pour la gouvernance mondiale salue les efforts déployés par ONU-Eau pour coordonner une stratégie de l'eau et de l'assainissement à l'échelle du système des Nations Unies, en vue de mener une action mondiale pour atteindre l'objectif de développement durable n° 6 (Eau propre et assainissement pour tous). La mise en place d'une coopération et d'une coordination multilatérales solides à l'échelle mondiale peut permettre de renforcer les partenariats public-privé, d'augmenter les financements, de tirer parti de technologies et d'approches novatrices en matière de préservation et de réutilisation de l'eau, et de renforcer les capacités et l'expertise en la matière. Nous nous félicitons de l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2026, qui sera l'occasion de tirer parti de ces efforts, en s'appuyant sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 et sur son Programme d'action sur l'eau.

11. Le Groupe pour la gouvernance mondiale salue et attend avec intérêt la mise en œuvre d'une initiative de coopération trilatérale structurée par la présidence brésilienne du G20 pour stimuler le développement durable, renforcer les capacités et diffuser les bonnes pratiques entre les pays du G20 et les pays en développement intéressés. Nous estimons que l'initiative a le potentiel de réunir des partenaires de coopération, notamment : un bénéficiaire qui cherche à obtenir un soutien pour résoudre un problème de développement ; un partenaire essentiel qui fournit des ressources ou une expertise, ou les deux à la fois ; un partenaire facilitateur qui relie les deux parties au moyen d'un soutien financier ou technique, ou les deux à la fois.

12. Axée sur le climat, les secours, le relèvement et la paix, la 28^e déclaration de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques appelle à une action collective plus audacieuse pour renforcer la résilience climatique nécessaire dans les pays et les communautés hautement vulnérables, et souligne la nécessité d'un soutien accru au moyen de ressources financières, de capacités, de partenariats et d'informations. Le Groupe pour la gouvernance mondiale salue l'appel à l'action et à la collaboration internationale lancé par la présidence du G20 en vue de lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités tout en promouvant l'adoption de politiques de développement durable. Il attend avec intérêt de prendre connaissance des recommandations visant à placer les inégalités au premier plan, à relever les difficultés liées à la distribution et à dégager une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir l'investissement public dans le domaine prioritaire que représente la préservation de l'eau potable dans le contexte des changements climatiques.
